



**Syndicat Pénitentiaire des Surveillants**

**CD MURET**



## La tension monte au C.D....

La pression devient sérieusement palpable au centre de détention de Muret...

En effet...

Dans la matinée du 3 avril 2020, un de nos très « cher pensionnaire » trop bien connu de nos services pour avoir la régularité d'outrager des agents, plusieurs fois condamné pour ce genre de faits, a récidivé en crachant sur un surveillant.

Autre fait, dans l'après midi un autre détenu a tenté de frapper un surveillant avec un manche à balai, cet énergumène a été conduit en prévention au quartier disciplinaire.

Enfin, il est à noter ces derniers jours une recrudescence exponentielle de projections alors que notre établissement était peu sujet à ce genre de pratique... Surement conséquence directe de la suppression des parloirs...

Quelle va être la prochaine étape...

Le SPS demande à ce que ces individus obtiennent des sanctions à la hauteur de leur acte.

Le SPS apporte son soutien à nos collègues victime et les conseille de déposer plainte et de se porter partie civile.

Muret, le 03 avril 2020

Le Bureau Local S.P.S. de Muret